

Le ministre de l'Éducation Nationale ne répond ni aux angoisses des familles et des jeunes en situation de handicap ni à la détresse des salariés en urgence sociale !

Interrogé sur cette situation sur France Bleu Normandie et interpellé par le témoignage d'une mère il ne répond pas aux questions posées, aux appels au secours des familles et aux revendications des personnels.

Le ministre cite les 3500 notifications devant se traduire par la mise à disposition de temps d'accompagnement **mais ne dit rien sur le nombre d'enfants n'ayant pas d'AVS à la rentrée.** Il se contente de contester les chiffres que nous avançons de 70% d'enfants sans AVS. C'était pourtant la réalité constatée par les acteurs de proximité dans certaines circonscriptions.

- Oui il y a des enfants sans AVS et des AVS sans emploi
- Oui la totalité des besoins ne sont pas couverts
- Oui on ne répond pas toujours aux demandes faites par des familles
- Oui il y a des notifications connues par les familles ou les enseignants référents qui n'étaient pas arrivées à la DAPAEC
- Oui il y avait des incertitudes sur le renouvellement de certaines notifications

Le ministre constate une difficulté de recrutement pour 300 AESH et parle d'un salaire de 1350€ dont rêveraient de nombreux AVS

- Oui l'immense majorité des AVS est à temps partiel contraint et gagne **moins de 800€ (avec même 100€ de moins lorsqu'ils/elles passent d'un contrat CUI à un contrat AESH pour le même nombre d'heures travaillées).**
- Oui, le nombre de contrats aidés a baissé passant de 1098 à 582 pour l'académie (une baisse de 47%).
- Oui à cette rentrée des AESH ont vu une baisse du nombre d'heures de travail (passant de 29h ou 24h à 12h) ce qui porte à un niveau indécent leur salaire (de 70% ou 58% du SMIC à 30%) et peut les amener à refuser la mission ou se tourner vers d'autres opportunités. Ce sont des compétences et des énergies gâchées.

Si le système dysfonctionne ce n'est pas parce les services sont incompetents ou seulement parce que la MDPH est en retard mais parce que ce système est assis sur la précarité à tous les niveaux.

Pour la CGT Educ Action

- ✓ **Le nombre des emplois doit garantir le droit des jeunes dans l'esprit de la loi de 2005 qui ouvrait les voies d'une inclusion scolaire réussie et une éducation de qualité pour Tous.**
- ✓ **La gestion doit s'appuyer sur l'expertise de proximité ouverte à tous les partenaires et nous contestons les projets de transfert de la gestion de ce système à l'ARS**
- ✓ **Il faut un statut solide dans la fonction publique pour tous les AVS et une rémunération prenant en compte la réalité de leurs missions, il faut en finir avec le temps partiel contraint comme règle.**

La CGT Education continuera de dénoncer les dysfonctionnements, de défendre le droit pour tous à une scolarisation de qualité et des conditions d'emploi dignes pour les salariés. Elle est porteuse de nombreuses propositions.